

# Communiqué de presse

---

## RÉALISATION DE L'OPÉRATION D'APPORT EN NATURE : DEINOVE DÉTIENT DESORMAIS 100% DE DEINOBIOTICS

- Réalisation de l'apport en nature d'actions de DEINOBIOTICS au profit de DEINOVE qui détient désormais 100% de sa filiale
- Augmentation de capital corrélative au profit des apporteurs

Montpellier, le 5 janvier 2017 – DEINOVE (Alternext Paris : ALDEI), société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés à haute valeur ajoutée à partir de bactéries rares, notamment du genre Déinocoque, annonce les résultats positifs de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2017.

### DEINOVE DÉTIENT DESORMAIS 100% DE SA FILIALE DEINOBIOTICS

Faisant suite à la décision stratégique annoncée le 29 septembre 2016, de focaliser ses activités sur les domaines de la santé, de la nutrition et de la cosmétique pour développer des composés à haute valeur ajoutée, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de DEINOVE a approuvé les modalités de l'opération d'apport en nature d'actions DEINOBIOTICS aux termes de laquelle DEINOVE détient 100% du capital de DEINOBIOTICS. Cette opération d'apport a été effectuée selon les modalités suivantes :

- Apport en nature de 71,67% des actions DEINOBIOTICS jusqu'ici détenues par divers FCPI (Fonds Communs de Placements dans l'Innovation), la Holding Incubatrice Chimie verte, ainsi que par les dirigeants de la Société et valorisées à 3 641 588 euros (2 euros par action).
- Rémunération de l'apport par émission de 1 001 437 actions nouvelles DEINOVE, valorisées au prix unitaire de 3,64 euros, correspondant au cours de clôture de l'action DEINOVE lors de la journée de cotation précédant l'annonce publique de ce projet d'opération, soit le 26 septembre 2016. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront assimilables aux actions existantes. Elles seront cotées sur le marché Alternext Paris à compter du 10 janvier 2017 sur la même ligne de cotation que les actions existantes sous le code ISIN FR0010879056.

A l'issue de cette opération, le capital de DEINOVE est composé de 9 862 524 actions ordinaires de 0,40 euro de valeur nominale chacune. La dilution résultant de cette augmentation de capital s'élève à 10,15%.

Emmanuel PETIOT, Directeur Général de DEINOVE, déclare : « *Notre recentrage stratégique est maintenant clairement enclenché, le projet antibiotiques mobilise une part significative de nos ressources. Cette opération de filialisation à 100% renforce l'opportunité pour DEINOVE de création de valeur issue de DEINOBIOTICS.* »

Dominique LE BELLER, Directeur Général de DEINOBIOTICS, ajoute : « *Mon équipe et moi-même nous réjouissons de nous rapprocher de l'équipe DEINOVE avec laquelle il existe une réelle synergie de*

*compétences. Ce rapprochement va nous permettre d'accélérer nos projets et de démultiplier notre capacité à découvrir de nouvelles molécules. »*

L'Assemblée générale a par ailleurs voté une délégation de compétence aux fins d'émission d'un nombre maximum de 345 200 bons de souscription d'actions donnant droit à la souscription de 345 200 actions (3,5% du capital de DEINOVE) au bénéfice des apporteurs d'actions DEINOBIOTICS et porteurs de bons de souscription d'actions/bons de souscription de parts de créateur d'entreprise de DEINOBIOTICS. Ces bons de souscription d'actions ne seront exerçables que dans un nombre limité de cas pendant une période de trente mois à compter de leur émission.

## À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE (Alternext Paris : ALDEI) est une société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés d'intérêt industriel issus de microorganismes rares pour les secteurs de la santé, de la nutrition et de la cosmétique.

Ces modes de production inédits constituent une alternative durable et compétitive.

Pour cela, DEINOVE s'appuie sur deux atouts clés :

- Un souchier unique au monde de 6 000 bactéries rares et encore inexploitées, principalement du genre *Deinococcus* ;
- Une plateforme d'ingénierie génétique, métabolique et fermentaire propriétaire qui lui permet de transformer à façon ces micro-usines naturelles en nouveaux standards industriels.

Basée à Montpellier, DEINOVE emploie environ 50 collaborateurs et a déposé près de 170 brevets à l'international. La Société est cotée sur Alternext depuis avril 2010.

*Plus d'informations sur [www.deinove.com](http://www.deinove.com)*

### Contacts

#### **DEINOVE**

##### **Emmanuel Petiot**

Directeur Général

Tél : +33 (0)4 48 19 01 28

[emmanuel.petiot@deinove.com](mailto:emmanuel.petiot@deinove.com)

##### **Coralie Martin**

Communication et relations investisseurs

Tél : +33 (0)4 48 19 01 60

[coralie.martin@deinove.com](mailto:coralie.martin@deinove.com)

##### **ALIZE RP, Relations Presse**

##### **Caroline Carmagnol / Wendy Rigal**

Tél : +33 (0)1 44 54 36 66

[deinove@alizerp.com](mailto:deinove@alizerp.com)



Membre de l'indice EnterNext© PEA-PME 150